Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 731

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

Hebdomadaire romand

J. A. 1000 Lausanne 1

Nº 731 24 mai 1984

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 55 francs Vingt-et-unième année

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Jean-Pierre Bossy François Brutsch Jean-Daniel Delley Yvette Jaggi Charles-F. Pochon Victor Ruffy Armand Veillon

Points de vue: Hélène Bezençon Jeanlouis Cornuz

731

Double défaite

Après la remise des copies et la proclamation des résultats, la distribution des prix. Pour avoir bien voté, les citoyennes et citoyens recevront en cadeau, échange de bons procédés, une diminution du taux hypothécaire, mettons 4%, pour ne pas déstabiliser l'édifice; les banques leur doivent bien ça. Et dans la foulée, les journaux, quotidiens ou non, supports d'une campagne publicitaire d'une ampleur sans précédent, se fendront bien de quelques pages d'«informations» gratuites au bénéfice des banques nourricières. Et ose-t-on espérer une prime, un petit quelque chose pour le Parti socialiste suisse (PSS), à l'origine de ce remue-ménage d'excellent rapport financier et publicitaire...

Permettez tout de même qu'on ne passe pas si vite ici l'initiative sur les banques par pertes et profits! Quelques jours après la votation, l'échec des propositions socialistes n'est — actualité oblige — plus qu'une ligne supplémentaire dans le tableau récapitulatif peu encourageant des initiatives qui n'ont pas passé le cap de la consultation populaire. Décevante litanie de «non» pour les dernières décennies avec une unique lueur d'espoir, celle des consommatrices.

Pourquoi insister, tous commentaires autorisés lus et à peine digérés, sur l'échec de l'initiative sur les banques? Pas question de nier la claque. Elle est réelle et probablement plus sonore encore qu'on ne l'imaginait parmi les initiants. Il y a, bien sûr, des compensations, légères mais tout de même palpables, pour la gauche. Le fait même d'avoir pu engager ce débat aux allures iconoclastes... et certains progrès enregistrés pour la simple raison que ce texte existait, déposé à la Chancellerie, léger courant d'air dans le monde clos des comptes bancaires: une Commission fédérale des banques

mieux armée pour ses contrôles, l'heureuse convention de dernière heure signée entre l'Association suisse des banquiers et les banques prévoyant une meilleure couverture des dépôts (DP 730), quelques coups de pouce à la révision de la loi sur les banques et à celle du droit des sociétés anonymes.

A ces deux derniers chapitres cruciaux pas trop d'illusions cependant! Même s'il est d'usage, dans les analyses politiques de bonne compagnie, de souligner après un vote que le vainqueur ne manquera pas de se sentir moralement obligé de respecter ses promesses, de tenir compte de la minorité défaite, etc., etc... C'était davantage de mise au temps où le fameux «consensus» helvétique conservait une certaine substance. Aujourd'hui, on sait que les positions de force sont exploitées sans fausses pudeurs ni réserves, selon les bonnes leçons de la droite radicale zurichoise.

On se contentera donc d'enregistrer que pendant trois ou quatre ans, les banques et leurs relais politiques ont rompu avec leur traditionnel immobilisme, pour s'avancer de deux ou trois petits pas en direction de leurs critiques. Voilà qui est bon à prendre, quand bien même la défaite reste là, très sévère.

Les occasions ne manqueront pas à la gauche de remettre l'ouvrage sur le métier et de tirer les sonnettes d'alarme, lorsque l'endettement international et plus particulièrement les crédits privés immobilisés dans le tiers monde provoqueront des crises graves (l'initiative avait le mérite d'organiser au moins une certaine transparence dans ce secteur).

Demeure une deuxième défaite du PSS, pas moins sévère que celle des urnes, et probablement plus préoccupante, parce que soigneusement occultée;

SUITE ET FIN AU VERSO